

Logement : où sont les collectivités ?

À peine quelques jours après la présentation du projet de loi ELAN au conseil des ministres, l'UESR du Finistère a organisé une table ronde sur la question du logement, à l'occasion de son Assemblée générale, qui s'est tenue à Hanvec le 14 avril.

Car la question du logement prend une place de plus en plus importante pour les élu.es locaux. « **Nos communes, nos intercommunalités, le Département et la Région : chacune de nos collectivités s'investissent sur la question de l'habitat** », a rappelé Sébastien Miossec. Les défis à relever sont nombreux : offrir du logement de qualité, bien sûr, mais aussi réguler l'offre, trop dynamique parfois, le plus souvent à la peine, et mieux l'organiser pour économiser du foncier agricole et naturel. Mais aussi dynamiser les centres-villes en faisant revenir les habitants qui ont pris l'habitude de construire en périphérie. Et tout ça en répondant aux enjeux de transition énergétique, c'est-à-dire avec des habitations pas chères à chauffer.

Les citoyens en demandent toujours plus aux élu.es dans le domaine du logement. Et en même temps, les collectivités locales sont mises hors-jeu.

Et c'est là tout le paradoxe de la situation comme l'ont expliqué Marie-Christine Detraz, vice-présidente en charge de l'Habitat à Lorient Agglomération mais également présidente du club *Décentralisation et Habitat* de Bretagne, Jean-Paul Vermot, conseiller départemental délégué à l'Habitat et au Logement et président *Finistère Habitat*, et la régionale de l'étape, Marie-Claude Morvan, maire d'Hanvec et vice-présidente en charge de



Des élu.es inquiets

l'Habitat à la Communauté de communes de Landerneau Daoulas.

Déjà la baisse des APL imposée par la loi de finances 2017 a mis en difficulté les offices. « **Cela représente 4 millions pour Brest métropole habitat** », a indiqué François Cuillandre.

Mais en plus, la loi ELAN ne corrige en rien l'orientation qui a été prise. « **Au contraire les collectivités locales sont les grandes oubliées de ce texte** », a dénoncé Marie-Christine Detraz qui y voit plus un projet de loi pour les promoteurs que pour les locataires.

En ce qui concerne les APL, chacun sait que les hauts fonctionnaires de Bercy lorgnaient depuis longtemps vers ce qu'ils tentent de faire passer pour un magot sur lequel seraient assis les offices HLM. « **Il ne s'agit en aucun cas d'un magot** », a rectifié Jean-Paul Vermot. « **C'est grâce à cet argent que nous pouvons gager nos emprunts.** » Or, faute de ces sommes, les offices HLM se voient contraints d'abandonner certains chantiers.

Plusieurs opérateurs nous ont déjà fait savoir qu'ils ne souhaitaient plus s'impliquer dans des opérations d'urbanisme, a déploré Marie-Claude Morvan.



Vigilance

L'« Extrême-droite, par quelques actions spectaculaires, défraye ces jours-ci la chronique, dans les Alpes ou à Scignac. Cette exposition médiatique s'explique par la crise qui secoue le FN depuis la Présidentielle.

Le 21 avril 2002, Marine Le Pen a fait le pari de la dédramatisation. Cela ne voulait pas dire que les militants du FN n'avaient plus le droit d'être racistes mais qu'il ne fallait pas que ça se voit : malheur à celui ou celle qui laissait apparaître une quenelle ou une croix gammée sur sa page Facebook... sans avoir coché la case « privée » avant. Pendant des années, les groupuscules les plus radicaux rongeaient leur frein en attendant une victoire par les urnes. Depuis le débat télévisé de l'entre deux tours, chacun sait que Marine Le Pen ne gagnera jamais la Présidentielle. À quoi bon, dans ce cas faire preuve de prudence se demandent alors les identitaires xénophobes qui vont multiplier, à l'avenir, les coups d'éclats.

L'heure est donc à la vigilance pour les partis de gauche mais aussi pour les pouvoirs publics qui ne doivent pas laisser se développer des milices qui pourraient rapidement devenir incontrôlables.

Une COP à la mode de Bretagne

Au départ, la Bretagne, comme toutes les autres régions de France, devait réaliser un schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité du territoire (SRADDET). «*Mais nous avons voulu aller plus loin que ce que prévoyait la loi et en profiter pour créer une dynamique à la mode de Bretagne, avec les associations et les citoyens*», a résumé Loïg Chesnais-Girard en ouverture de la session du Conseil régional qui s'est tenue à Brest le 19 avril.



Première session décentralisée

Cette session était une étape importante dans le projet de territoire que le président du Conseil régional souhaite bâtir collectivement, d'ici juin 2019, en rassemblant autour d'objectifs communs le maximum de Bretonnes et de Bretons. «**Notre Région a toujours su se prendre**

en main et se mobiliser pour son avenir. Mon souhait est que ce projet soit celui de toute la Bretagne et pas seulement celui du Conseil régional», a insisté Loïg Chesnais-Girard.

«Notre Région a toujours su se prendre en main et se mobiliser pour son avenir.»

Cette session s'est tenue, et c'est plus qu'un symbole, à Brest. Car c'est bien une Bretagne équilibrée, entre ses deux métropoles, de l'est et de l'ouest, que veut construire la majorité régionale. Cette première session plénière décentralisée a permis à François Cuillandre de saluer les bonnes relations qu'entretiennent Brest métropole et la Région Bretagne. «**Tous les territoires demandent qu'on s'occupe d'eux**», avait rappelé Loïg Chesnais-Girard, dans une interview publiée par *Le Télégramme*. Le président du Conseil régional avait résumé son état d'esprit avec cette formule : «**Quand je suis à Rennes, je pense à Brest et à toute la Bretagne, et quand je suis à Brest, je pense à Rennes**».

Les décisions qui sont prises aujourd'hui doivent tenir compte des évolutions démographiques, environnementales ou climatiques qui sont à l'œuvre. C'est

pour cette raison qu'une table ronde, rassemblant plusieurs experts (Yves Morvan, Laurent Labeyrie et Laurence Lemouzy), a été organisée avant les interventions des élu.es régionaux afin d'éclairer les choix.

Lorsque les élu.es prévoient d'investir dans des projets d'urbanisme, ils doivent d'ores et déjà intégrer que la température moyenne augmentera de 2° d'ici 2050. Les conséquences se traduiront très concrètement par deux à trois jours par an au-delà de 40°. Or le corps humain ne sait pas gérer ce type de température extrême. Les précipitations ne seront pas plus importantes que maintenant mais elles seront plus concentrées. Et les tempêtes seront plus violentes.



L'éclairage des experts

La concertation va maintenant s'engager jusqu'en juin 2019 pour que le projet d'avenir entre en vigueur en 2020.

Les enjeux de la Breizh Cop



Le modèle économique

Quel modèle économique pour la Bretagne à l'horizon 2030? Les piliers que sont l'agriculture, la pêche, l'agro-alimentaire ou l'électronique sont confrontés à des mutations importantes qu'il convient d'anticiper. Mais dans quels autres domaines investir demain?



La question environnementale

La Région Bretagne doit prendre sa part dans le combat contre le dérèglement climatique. Cet enjeu doit être pris en compte à chaque fois que les élu.es prennent une décision qui engage l'avenir de la Région.



La démocratie

La Bretagne de 2030 doit se construire avec l'ensemble des Bretonnes et des Bretons. Ils doivent être des acteurs à part entière de la construction du projet Breizh Cop.



Une large consultation

Pour parvenir à une ambition partagée, la Région a mis en place des outils pour que chaque Bretonne et chaque Breton puisse apporter sa contribution.

[atelier.bretagne.bzh](http://www.breizhcop.bzh/)
<http://www.breizhcop.bzh/>



L'esprit de Trégunc

Alors que les député.es s'apprêtaient à voter le projet de loi Asile et immigration, Yohann Nédélec, Premier secrétaire fédéral du PS, a interpellé dans une lettre ouverte les député.es du Finistère, rappelant à certains d'entre eux leur engagement en faveur des réfugiés il n'y a pas si longtemps.

« **M**esdames et Messieurs les député-es du Finistère,

Vous examinez actuellement à l'Assemblée nationale le projet de loi dit « Asile et immigration ».

Le vote de ce texte devant avoir lieu en fin de semaine, nous pensons qu'il n'est pas trop tard pour vous faire entendre raison et vous enjoindre de ne pas l'adopter.

Selon nous, ce projet est en effet une atteinte à ce qui représente le dernier patrimoine de la femme ou de l'homme qui n'a plus rien : sa dignité.

Car sous couvert d'efficacité dans la reconduite à la frontière, d'efficacité dans le traitement des délais d'instruction des demandes d'asile et d'efficacité dans la

maîtrise des flux migratoires, c'est bien la dignité humaine, que vous frapperez en adoptant ce projet de loi.

À ce titre, le vote par le Front national de son article 5 doit être pour vous une alerte. Qu'un parti ouvertement anti-immigrés accepte la réduction du délai de dépôt des demandes d'asile ainsi que l'institutionnalisation de la procédure accélérée pour leur examen n'est en rien étonnant. Il est en revanche plus étrange de voir soutenir ces dispositions par une majorité dont certains membres proviennent de nos rangs et ont ainsi partagé un temps nos valeurs d'humanisme et de justice sociale.



Le 6 octobre 2016 à Trégunc

C'est au nom de ces mêmes valeurs et parce que nous savons que vous n'en êtes pas dénués que nous vous demandons de ne pas voter ce projet de loi. Au nom du souvenir de la présence de certaines et de certains d'entre vous ainsi que de vos soutiens à Trégunc, le 6 octobre 2016. Ce jour où il a fallu faire face à l'obscurantisme, représenté par des opposants à l'accueil de réfugiés dans la commune, pour défendre le droit à la dignité de ces derniers.

Souvenez-vous donc de Trégunc quand il s'agira de voter l'allongement de la durée de rétention administrative pour des personnes qui fuient leur pays pour éviter les barreaux. Souvenez-vous enfin de Trégunc quand votre main tremblera à l'idée d'accepter un texte permettant l'accélération des procédures d'expulsion d'individus pourtant en danger.

Pour que survive l'esprit de Trégunc, Mesdames et Messieurs les député-es du Finistère, nous vous demandons de privilégier la dignité plutôt que l'efficacité et de ne pas voter ce projet de loi.»

Le projet de loi a été adopté, en première lecture, le 22 avril.

En savoir plus

L'Europe, c'est toute l'année



Dans le Finistère, l'Europe, c'est toute l'année. Néanmoins, le mois de mai constitue un moment fort pour mettre en valeur les liens qui unissent le département avec l'Union européenne mais aussi avec ses voisins.

« Le Conseil départemental a voulu mettre l'accent sur les effets concrets des politiques européennes dans la vie quotidienne des Finistérien.nes », a insisté Frédérique Bonnard Le Floch, en présentant le programme du Mois de l'Europe, le 19 avril, dans les locaux

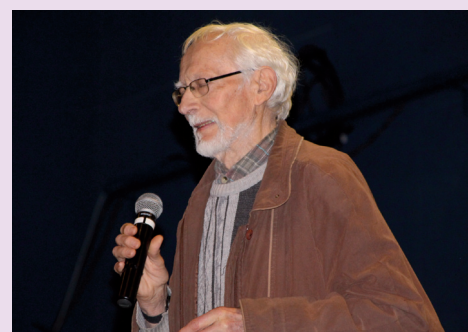
de l'association Côte Ouest.

« Nous avons voulu mettre en avant des associations, soutenues par des programmes européens, qui interviennent au quotidien dans le domaine de l'insertion sociale ou de la mobilité des jeunes. » Il s'agit de l'association quimpéroise Gwennilli, qui organise des séjours pour les jeunes en Europe, ou de En route vers l'emploi, de Brest, qui, grâce au fonds social européen, mène un chantier d'insertion mécanique.

Dans les collèges, les élèves pourront découvrir « L'Europe dans leurs assiettes » tandis que le musée départemental présentera une exposition sur la Bretagne vue par des peintres Tchèques.

Partenaire de ce Mois de l'Europe, Côte Ouest diffuse dans les cinémas du réseau Cinéphare une sélection des meilleurs courts-métrages européens. « Du Finistère à la Finlande, en passant par l'Espagne, la Grèce ou l'Allemagne, cette sélection est une invitation au voyage. »

Disparition



Nous avons appris avec tristesse la disparition de Denis Corbel.

Militant infatigable pour la justice sociale, l'émancipation des travailleurs et la Paix, Denis était engagé dans de nombreuses associations culturelles, artistiques, syndicales ou d'anciens combattants. Chaque semaine, depuis de nombreuses années, il participait à la mise sous étiquettes de Cap Finistère.

Nous adressons à son épouse, ses enfants et ses proches nos plus sincères condoléances.

Agenda

26 mai

Conseil fédéral
à Quimper.

Suite au sondage mis en ligne, les membres du Conseil fédéral ont voté, à 58 %, pour que les Conseils fédéraux se tiennent le samedi matin.

Retrouvez-nous sur
Facebook

<https://www.facebook.com/PS.Finistere/>

+ de 1 000 Likes
Merci !



Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1222 P 11428
N° 1226 - Vendredi 27 avril 2018
www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22

Directrice de la publication : Rachel NICOLAS

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Abonnement papier

Abonnement numérique

..... @

Adhérents : 25 euros (papier) ;
20 euros (numérique)
Non adhérents : 50 euros (papier) ;
35 euros (numérique)

Chèque à l'ordre de :
ADFFFPS



Soyons fermes sur la laïcité

Laurence Rossignol

Trop longtemps, le Parti Socialiste a refusé d'affronter la question de la laïcité et aujourd'hui, nous sommes face à des phénomènes communautaristes inquiétants, a déclaré la sénatrice Laurence Rossignol, à la tribune du Congrès d'Aubervilliers.

Cap Finistère : Pourquoi as-tu choisi d'intervenir sur la question de la laïcité ?

Laurence Rossignol : J'ai été très assidue à Aubervilliers, j'ai écouté toutes les interventions et il m'est apparu que la question de la laïcité et de la République étaient absentes au début du congrès. J'ai trouvé inquiétant que des sujets aussi essentiels n'étaient pas abordés.

C'est une question majeure pour la société française et c'est un sujet sur lequel la gauche n'est pas à l'aise. Mais il n'était pas possible de faire l'impasse au congrès de la Refondation sur cette question. Dans les dernières années, Manuel Valls en parlait mais le parti s'est peu exprimé. Je pense que cela s'explique en partie par des pratiques clientélistes dans certaines collectivités locales qui font le lit de communautarismes.

Cap Finistère : Comment se manifeste le refus de la République que tu as dénoncé ?

Laurence Rossignol : J'observe depuis un certain temps l'expansion de l'emprise religieuse, en particulier dans les quartiers populaires. Deux courants, particulièrement prosélytes et interventionnistes, cherchent à contrôler la manière dont les gens doivent vivre : l'Islam politique et le courant évangéliste.

Cette emprise du religieux favorise le communautarisme et met en cause le vivre ensemble. Les femmes en sont souvent les premières victimes. Quand la loi religieuse cherche à s'imposer aux individus, elle outrepassse ce que la République lui donne comme espace. Plusieurs enquêtes révèlent que pour un nombre non négligeable de citoyens, la République et la religion constituent les deux sources de la loi. Or, seule la loi de la République s'impose à tous.

Cap Finistère : Quand, dans ton intervention, tu parles « des nôtres », à qui fais-tu référence ?

Laurence Rossignol : Ce sont les habitants des quartiers populaires qui sont les premiers concernés. La fonction du Parti Socialiste est de défendre ceux qui n'ont que leur force de travail, les ouvriers, les salariés. Or, ce sont celles et ceux pour qui nous nous battons qui subissent cette emprise du religieux.

Cap Finistère : Comment faire pour que les petites filles reviennent jouer dehors ?

Laurence Rossignol : D'abord, il faut tenir un discours ferme. Non pas contre les religions mais sur

les valeurs de la République qui garantissent l'égalité entre les femmes et les hommes et qui accordent à chaque citoyen les mêmes libertés et les mêmes droits. On a su le faire avec l'église catholique en légalisant et en remboursant l'avortement ou en instituant le mariage pour tous. Nous devons sans cesse rappeler que la République protège.

Voilà pour le discours à tenir. Mais il faut aussi agir. Le rôle de l'école est prépondérant. De plus, nous devons aussi utiliser les leviers de la politique de la ville. Trop longtemps nous sommes accommodés de la politique des grands frères qui a accompagné un mouvement régressif pour les filles. Que constate-t-on aujourd'hui ? Que jusqu'à 11-12 ans, les filles participent à des activités, comme les garçons. Mais à partir de 12 ans, elles disparaissent de l'espace public et sont confinées dans l'espace privé alors que les garçons, eux, ont le droit de pratiquer les sports ou les activités qu'ils veulent. Il faut donc une politique de la ville volontariste appuyée sur l'éducation populaire pour veiller à la mixité des activités que peuvent pratiquer tous les jeunes. Cela passe par le travail des éducateurs et des travailleurs sociaux.

Cap Finistère : Deux jours avant le discours d'Emmanuel Macron devant les évêques, tu déclarais, à la fin de ton intervention, ne rien attendre du gouvernement. C'était prémonitoire ?

Laurence Rossignol : C'était une formule de congrès peut-être un peu expéditive. Cependant, nous avons affaire à un président et à un gouvernement caméléon qui adaptent leurs discours selon leurs interlocuteurs et qui disent globalement ce qu'ils veulent entendre. On constate que le rapport qu'entretient Emmanuel Macron avec la nation s'accommode très bien des communautarismes. En outre, je suis en désaccord total avec une phrase qu'on entend très souvent dans la bouche des soutiens du président de la République « C'est l'État qui est laïc, mais la société ne l'est pas ». Or, à quoi peut bien servir un État laïc si la société ne l'est pas ?

J'ai bien conscience que nous sommes collectivement mal à l'aise lorsque nous abordons ces sujets mais le PS, dans sa phase de refondation, ne peut faire l'impasse sur ces questions.

